



Le programme Ontario Tire Stewardship impose des frais de gestion environnementale à la livraison des pneus

Le 19 octobre 2009

Le programme Ontario Tire Stewardship est un programme environnemental qui contribue à la mise au rebut des pneus en Ontario. Ce programme impose des frais de gestion environnementale d'un montant de 5,84 \$ par pneu (y compris le pneu de secours) pour les véhicules de tourisme ou camions légers et de 14,65 \$ par pneu (y compris le pneu de secours) pour les véhicules de poids moyen.

En outre, dans le cadre de la gestion de l'élimination des déchets dangereux, le gouvernement de l'Ontario a établi des frais pour la mise au rebut de l'huile et des filtres de boîte de vitesses d'origine. Ces frais s'élèvent à 0,50 \$ par filtre. Les frais de gestion environnementale et les frais sur les filtres prennent effet immédiatement.

Veuillez prendre note qu'ils seront ajoutés au coût du capital du véhicule.